



La Chapelle Protestante Baptiste de Jemeppe-s-/Meuse

Rue de Montegnée 40-42 à 4101 Jemeppe

www.lachapelleprotestante.be

IDENTITE ET PRINCIPES BAPTISTES

I. Identité baptiste

1. Nous faisons partie de toute l'Eglise chrétienne mondiale et nous confessons notre foi en Un Dieu en tant que Père, Fils et Saint-Esprit.
2. Nous confirmons le besoin d'une foi personnelle en Jésus-Christ et d'une formation de disciples à Son image.
3. Notre autorité finale en foi et pratique est Jésus-Christ, comme révélé dans les Ecritures et présent parmi Son peuple par le Saint-Esprit.
4. Nous reconnaissons les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament en tant qu'autorités primaires dans la connaissance de la révélation de Dieu en Christ.
5. Nous comprenons l'Eglise comme étant une communion de croyants, partageant la table du Seigneur.
6. Nous pratiquons le baptême, des croyants uniquement, dans le Corps de Christ.
7. Nous confirmons la liberté et la responsabilité de chaque église locale de découvrir le but de Christ pour sa propre vie et ministère.
8. Nous confirmons le "Sacerdoce de tous les croyants" dans lequel tous les membres de l'église sont appelés à servir; certains d'entre eux sont appelés à exercer une direction spirituelle qui est toujours comprise comme service.
9. Nous croyons que l'engagement mutuel exprimé dans le baptême et dans l'adhésion des membres à l'église locale devraient conduire à de plus grands partenariats entre églises dans le maximum de domaines possible.
10. Nous croyons que chaque disciple chrétien est appelé à témoigner de la Seigneurie de Jésus-Christ et que l'église en tant que partie du Royaume de Dieu doit prendre part à la mission de Dieu dans le monde entier.

11. Nous confirmons le besoin de préserver la liberté de conscience et acceptons de ce fait des différences parmi nous.
12. Nous sommes pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, enracinée dans l'unique Seigneurie de Christ et le souci de liberté religieuse.
13. En tant que croyants chrétiens, nous vivons dans l'espoir de l'apparition finale de Christ en gloire et de la transformation de toutes créatures.

II. Principes Baptistes

1. La Seigneurie de Christ.
2. La suffisance des Ecritures (Sola Scriptura).
3. La liberté de l'âme. Chaque homme s'approche directement et librement de Dieu par Jésus-Christ, unique médiateur.
4. La liberté religieuse et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (Nous croyons que l'Etat n'a aucun droit de dicter ou d'intervenir dans les croyances spirituelles de ses citoyens).
5. Membres d'églises régénérés par la foi, admis par le baptême, celui-ci étant l'immersion des croyants.
6. Gouvernement ecclésiastique congrégationnel.